

Lutte de classe

Schivardi ou comment redonner le pouvoir au peuple qui ne l'a jamais eu

Je vous propose ici une critique des communiqués 14 à 17 de Schivardi rédigés de toute évidence par les dirigeants du PT.

Communiqué de presse N° 17 de Gérard Schivardi

« *Comment cela est-il possible dans un pays industrialisé* » évoquant la situation de la SNCF, l'EDF, la DDE, la Poste ?

Et de conclure :

« *Voilà le résultat de la loi de privatisation du 9 août 2004 traduisant en droit français l'article 87 du traité de Maastricht(...).* »

Proposant « *de rétablir les services de la DDE, de nationaliser les sociétés d'autoroute, de rétablir le monopole de l'EDF-GDF, de renationaliser la SNCF !* »

Qui va payer ? Nous, avec nos impôts ? C'est une mauvaise plaisanterie sans doute.

Mais qui va réaliser ce programme ? Vous monsieur Schivardi avec une poignée de maires de l'UMP, de l'UDF, du PS, du MRC, du PCF et du PT ? Vous vous moquez de nous ou quoi ?

Pourquoi n'appellez-vous pas le prolétariat à se mobiliser pour le réaliser ? Il vous fait peur à ce point là, comme il fait peur à J. Attali ?

Selon vous, ce serait l'Union européenne qui serait la cause de tous nos problèmes. Nous allons le vérifier un peu plus loin, mais avant d'y venir, deux questions.

Monsieur Schivardi et messieurs du PT, j'ai une question très simple à vous poser : pourquoi avez-vous refusé obstinément de vous attaquer aux différents gouvernements qui se sont succédés depuis plus de 25 ans ?

A quoi dans ces conditions-là cela rime-t-il de dire « *Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement vient de traduire en droit français la directive européenne...* » ?

En bon français, si c'est le gouvernement qui traduit dans le droit français comme vous dites les directives scélérates de l'Union européenne, cela veut tout simplement dire qu'en dernier lieu c'est bien à lui qu'incombe cette décision, c'est bien lui qui a le dernier mot, ce n'est personne d'autre qui le fait à sa place, vous le dites vous même. C'est donc le gouvernement qui est directement responsable de l'adoption ou non et de l'application ou non de ces lois, nous allons y arriver en examinant les articles de la Constitution de la Ve République qui le précise et dont vous ne pouvez pas contester l'authenticité. Ceci dit, commencez par être conséquent au lieu de raconter n'importe quoi.

Oui, c'est le gouvernement Chirac - de Villepin - Sarkozy qui est directement responsable de la promulgation et de l'adoption des lois et non l'Union européenne comme voudrait nous le faire croire frauduleusement Schivardi et le PT pour protéger le gouvernement. La preuve ? Les articles suivants de la Constitution de la Ve République :

Titre II, Art. 8. - Le Président de la République nomme le Premier Ministre.

Art. 10. - Le Président de la République promulgue les lois dans les quinze jours qui suivent la transmission au Gouvernement de la loi définitivement adoptée.

Titre III, Art. 21. - Le Premier Ministre dirige l'action du Gouvernement. (...) Il assure l'exécution des lois.

L'article 49-3 précise que le gouvernement peut se passer de l'aval du parlement pour promulguer une lois.

N'est-ce pas suffisamment clair ?

Il est écrit que c'est le Président de la République qui promulgue les lois et non l'Union européenne.

Libre à ceux qui le souhaitent de nier l'existence de ces articles de la Constitution, libre à eux de nier la réalité, libre à eux de fabuler et de raconter des sornettes aux travailleurs, libre à nous de leurs dire que Schivardi et le PT leur mentent effrontément, délibérément puisque c'est la vérité.

Communiqué de presse N° 16 de Gérard Schivardi

« Personne ne peut nier que le pays traverse une profonde crise pas seulement économique et sociale mais aussi institutionnelle. »

« *Comment résoudre cette crise* »

Cette question est incongrue et a un contenu réactionnaire. Vérifions-le immédiatement.

D'une part, en parlant de « *crise* » qui affecterait « *le pays* », que prétend Schivardi et le PT, que toutes les classes sociales vivraient de la même manière cette *crise*, qu'elles seraient frappées de la même manière par les contre-réformes ? N'est ce pas nier l'existence des classes ou tenter de les associer dans une forme d'union nationale, à l'image de son comité de soutien ? Cela y ressemble fortement. D'autre part, nous n'avons pas à nous substituer à la bourgeoisie pour résoudre la crise de ses institutions, nous avons à renverser le régime qu'elles incarnent. Nous ne nous situons pas sur le terrain de la préservation des institutions de la Ve République, désolé messieurs Schivardi et Gluckstein. Cela fait 30, 40 ans qu'on entend ce discours, depuis l'avènement du coup d'État de de Gaulle en 1958, il serait tant de changer de registre

C'est le même discours que tenait Hollande lors de l'affaire Clearstream lorsqu'il déplorerait la crise qui secouait les sommets de l'État bourgeois. Et vous savez comment cela se terminait à chaque fois ? Il donnait des conseils à Chirac et à de Villepin pour remédier à cette horrible situation pour qu'il puisse continuer de gouverner jusqu'en 2007. Dans le cas de Schivardi, c'est la même chose, souvenez-vous les visites de son comité chez de Villepin et Sarkozy, c'était pour leur dire qu'ils faisaient fausse route et qu'ils étaient venus pour leur donner la marche à suivre pour que tout aille mieux dans le pays, pour les aider à « *trouver des solutions* ». C'est la même soumission à l'ordre établi qui s'est exprimée à chaque fois.

Vous allez voir qu'à aucun moment Schivardi ne posera la question déterminante qui est sur toutes les lèvres : la question justement du sort des institutions bonapartistes de la Ve République. Nulle part, il ne sera question de leur abolition. Ce qui signifie que sa proposition suivante s'inscrit dans ce cadre qui fixe les limites de ce qu'il appelle avec le PT « *la reconquête de la démocratie* ».

« *La solution ne peut venir que dans la reconquête de la démocratie Il faut redonner le pouvoir au peuple et pour cela appeler à l'élection de députés à une assemblée constituante souveraine, comme cela a déjà eu lieu à plusieurs reprises dans notre pays .* »

Comment peut-on dire qu'il faudrait redonner « *le pouvoir au peuple* », alors qu'il ne l'a jamais détenu ? Voilà des arguments fabriqués de toutes pièces qui ne reposent sur aucun fait réel, il s'agit d'un argument frauduleux.

Après avoir abandonné successivement en quelques mois le mot d'ordre d'Assemblée constituante souveraine, celui d'une Assemblée nationale souveraine (discours du 18 novembre 2006 à Paris), celui d'un parlement (communiqué de presse N° 13 du 24 janvier), voilà que pas plus tard que le lendemain donc le 25 janvier 2007, il nous ressort son Assemblée constituante souveraine ! Pour qui prenez-vous les électeurs messieurs Schivardi et Gluckstein ? Cela ne rappelle-t-il pas le parcours personnel pour le moins équivoque de Schivardi au cours des dernières années dont les militants n'auraient jamais eu connaissance si je n'avais pas publié certains passages méconnus de tous ?

Question déterminante encore : une Assemblée constituante où les partis bourgeois seraient représentés ? Mais alors, qu'est-ce que cela changerait par rapport l'Assemblée nationale actuelle ? Rien, à ceci près que l'ensemble des partis concourraient à la pérennité du capitalisme, ce serait une sorte d'union nationale, de front populaire élargie à l'UMP, l'UDF, le FN, le PT, la LCR et LO ! Tout un programme. C'est ce qu'ils appellent redonner le pouvoir au peuple !

Au passage, rappelons que nulle part dans le monde, dans le passé, une assemblée de ce type n'a jamais donné le pouvoir au peuple comme il dit. Il s'agit d'une institution bourgeoise disons-le franchement. J'ai seulement en mémoire le fait que le gouvernement présidé par Lénine avait liquidé l'Assemblée constituante au lendemain de la révolution d'octobre 1917, parce qu'elle constituait un résidu des institutions appartenant dès lors au passé, les soviets assumant tout le pouvoir. Schivardi nous prend peut-être pour des demeurés et les dirigeants du PT ont renié les enseignements de la révolution d'octobre, voilà à quelle conclusion j'en suis arrivé.

« *Le premier acte de cette constituante sera de rétablir la souveraineté du peuple en rompant avec le traité de Maastricht et les institutions supranationales de l'Union européenne.* »

Question : mais qu'en sera-t-il du pouvoir politique de la bourgeoisie ? Rompre avec l'UE ne signifie pas remettre en cause le pouvoir politique de la bourgeoisie, pas plus qu'une Assemblée constituante ou elle détiendrait encore le pouvoir, ne parlons même pas de l'abolition de la propriété privée des moyens de production, elle est absente de son programme.

Partant du constat qu'aucun parti n'envisage de rompre ses liens avec la bourgeoisie, on ne voit vraiment pas comment le prolétariat pourrait exercer le pouvoir, tout le pouvoir. Il s'agit là d'une mystification.

« *Il reviendra à cette constituante élue à la proportionnelle de désigner un gouvernement responsable devant elle.* »

Oui, un gouvernement bourgeois !

« *Il lui reviendra de prendre les premières mesures pour rétablir la démocratie politique et sociale.* »

On peut lui faire confiance dans ce domaine sur les bases que je viens d'évoquer ! En fait, Schivardi ne se contredit pas, puisque le *rétablissement de la démocratie politique et sociale* dont il parle se résume à revenir aux rapports sociaux d'exploitation d'après-guerre, dans le cadre des institutions bourgeoise de la IVe ou de la Ve République, cela dépend des jours.

Suit un catalogue de revendications économiques que nous partageons tous, sous réserve d'inventaire. J'ai remarqué qu'il n'est précisé nulle part que ce programme serait réalisé sans verser d'indemnité aux capitalistes, mais peut-être s'agira-t-il de leur verser ces indemnités pour qu'ils puissent les reverser ensuite à la Sécurité sociale !

Bref, les lacunes, les contradictions, les faits purement inventés qui émaillent ce catalogue de bonnes intentions ne doit pas nous détourner de l'essentiel, c'est-à-dire la nécessité de poser la question politique de la liquidation des institutions de la Ve République, la mise hors la loi de la bourgeoisie et des partis qui la représentent, sans ces deux mesures autant dire qu'elle conservera le pouvoir.

Selon lui, il suffirait « *d'appeler à l'élection de députés à une assemblée constituante souveraine* », sans appeler le prolétariat à se mobiliser ? Parce qu'il compte mettre en oeuvre son programme tout seul ? Il pense vraiment que la bourgeoisie va le laisser faire ? Comme en Espagne en 36 ou au Chili en 73 ? Pire, le scénario que Schivardi et le PT nous propose repose sur les principes issus de la Révolution bourgeoise de 1789, les communes et donc les maires qui serviraient de relais au pouvoir central de l'Assemblée constituante, à des députés issus majoritairement de partis bourgeois. Ici, le PT rompt avec les enseignements de la lutte des classes du XIXe et XXe siècle, il rompt délibérément avec les enseignements de la révolution russe d'octobre 1917, il rompt avec le marxisme en faisant reposer la prise du pouvoir non plus sur la mobilisation révolutionnaire portant le parti qu'elle s'est donnée pour accomplir cette tâche au pouvoir. Autrement dit avec une telle stratégie, le prolétariat ne parviendra jamais au pouvoir. C'est l'abandon de cet objectif qui est à l'origine du programme de Schivardi et du PT. On pourrait dire exactement la même chose pour la LCR et LO. J'ajouterais que c'est cette incompréhension qui est à l'origine des difficultés que l'on rencontre dans les discussions entre militants révolutionnaires : on ne parle pas de la même chose, mais on n'en a pas conscience...

Selon nous, nous devons construire un parti révolutionnaire ancré dans toutes les couches du prolétariat afin de l'aider à prendre conscience de la nécessité de poser la question politique du pouvoir et de se donner les moyens de la résoudre. La faillite du capitalisme, son incapacité à satisfaire les revendications sociales et économiques les plus élémentaires de la majorité de la population, met à l'ordre du jour l'abolition des institutions de la Ve République, la mobilisation du prolétariat pour s'emparer du pouvoir.

Pour y parvenir le prolétariat doit se doter d'un puissant parti politique qui ne peut être qu'un parti révolutionnaire n'ayant aucun lien avec la bourgeoisie et le capitalisme, combattant résolument pour le socialisme. Il s'agit donc de préparer le prolétariat à mener ce combat pour qu'il l'aborde dans les meilleures conditions possibles. Au cours de la grève générale, puis de sa mobilisation révolutionnaire jaillira spontanément des comités ouvriers (soviets) à travers tout le pays qui constitueront les embryons du pouvoir politique en gestation du prolétariat. Les militants révolutionnaires auront pour tâche d'aider à chaque étape le prolétariat à lever les nombreux obstacles qui se dresseront sur son chemin. Ils auront pour tâche de l'aider à s'orienter au cours du processus révolutionnaire, tout en gagnant la confiance de la majorité du prolétariat. Le parti se renforcera et se construira pendant cette période d'effervescence révolutionnaire. Le moment venu, en fonction de la situation, s'appuyant sur les comités ouvriers où il aura conquis la majorité, il appellera le prolétariat à porter le coup de grâce au régime et à s'emparer du pouvoir, mettant fin à la situation de double pouvoir. Dans un premier temps, disons dans le feu de l'action et puisque la politique a horreur du vide, il formera le premier gouvernement ouvrier provisoire avec les fractions des partis, organisations ou groupes qui se seront engagés à mener le combat jusqu'au bout pour vaincre la bourgeoisie, avant de remettre le pouvoir à l'Assemblée des délégués élus des comités ouvriers où ne figureront pas les partis bourgeois mis hors la loi. J'ai appelé ces comités des comités ouvriers, ils pourront prendre une autre dénomination, des comités de résistance populaire, par exemple.

L'orientation que je propose ici n'est qu'une trame qui doit être précisée, complétée.

Voilà en attendant une orientation politique, une stratégie que je vous propose pour vaincre et qui tranche radicalement avec celles du PT, de la LCR et de LO. Je pense qu'elle s'inspire et renoue avec les enseignements de la lutte de classe du prolétariat, avec les enseignements que Marx, Engels, Lénine et Trotsky nous ont légués. Disons que j'ai essayé de m'en inspirer.

Communiqué de presse N° 15 de Gérard Schivardi

« *Nous, élus du peuple, maires des communes* » traduisez : les élus et les maires UMP, UDF, PS, MRC, PCF et PT ! (interview sur France Info, 9 janvier).

« *Peut-on accepter que la jeunesse se retrouve, sans qualification, sans droit, sans avenir ?* »

Voilà une question des plus stupide s'il en est, qui suffit à prouver que Schivardi et les dirigeants du PT qui écrivent ses communiqués ne sont pas confrontés à cette situation-là.

Voudraient-ils nous faire croire que des travailleurs et jeunes seraient susceptibles d'accepter cette situation ? Question : lesquels ? Que Schivardi et Gluckstein le pensent ne nous étonnera pas, puisque qu'ils prêtent des intentions et un niveau de conscience politique au prolétariat qu'il n'a pas, à moins qu'ils ne s'appuient sur la fraction du prolétariat la plus retardataire, la plus réactionnaire. Étrange comme tactique et comme conception de la lutte de classe du prolétariat pour aller de l'avant ! On avait plutôt tendance à penser qu'il fallait s'appuyer sur les couches du prolétariat prêtes à engager le combat contre le gouvernement pour entraîner celles qui étaient indécises ou demeuraient en retrait. Mais, il est vrai que ce n'est pas vraiment leur objectif, j'allais l'oublier.

Suit les balivernes habituelles pour dédouaner le gouvernement actuel et celui qui lui succédera de toute responsabilité.

Communiqué de presse N° 14 de Gérard Schivardi

« *Il faut revenir à ce qui était la force de la démocratie en France : La commune, le département, l'État* ».

Ah, les choses se précisent ! Nous revoilà donc une nouvelle fois plongé plus de deux siècles en arrière. Le modèle de Schivardi et de Gluckstein, ce n'est pas la révolution russe de 1917 qui avait donné le pouvoir au prolétariat, c'est la révolution française de 1789 qui avait donné le pouvoir à la bourgeoisie. D'après vous à qui s'adresse le mot d'ordre de la « *reconquête de la démocratie* », à ceux qui ont déjà détenu le pouvoir, à la bourgeoisie, ou au prolétariat qui ne l'a jamais détenu ? Poser la question, c'est y répondre. On comprend que des maires UMP ou UDF soutiennent monsieur Schivardi, après tout c'est leur droit, on ne leur conteste pas, ce que l'on conteste c'est que Schivardi prétendent représenter les intérêts du prolétariat.

Quelle est la nature de cet État dont vous vous faites le porte-parole zélé monsieur Schivardi et que vous refusez de caractériser : l'État bourgeois représentant les intérêts du capitalisme !

« Il faut rétablir les dotations de l'État aux communes, juste retour de l'impôt, garantissant la péréquation sans laquelle l'égalité de citoyens est bafouée. »

Par ce biais, disons subrepticement, il se fait le défenseur de l'impôt pour le compte de l'État bourgeois ! De mieux en mieux décidément. Le prolétariat ne croule-t-il pas sous le poids de cet impôt ?